

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

Luxembourg, le 12 février 2014

Caso Asset Management S.A.
à l'attention de M Thomas Nummer
6B route de Trèves
L-2633 Senningerberg

Email : thomas.nummer@carnegroup.com

N/Référence : OPC.14/1969-VSA/SGH GFIA
V/Référence :
Acheminement: Courrier et e-mail

Personne de contact : Volker Sauer
Ligne directe : (+352) 26 251 - 716

Concerne: Agrément gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs

Monsieur,

Nous avons l'honneur de nous référer à votre courriel du 16 octobre 2013, ainsi qu'à votre correspondance subséquente, par lesquels vous sollicitez pour compte de la société de gestion CASO ASSET MANAGEMENT S.A. l'agrément sous l'article 5 du chapitre 2 de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, notamment pour les activités suivantes au sens de l'Annexe I de la loi précitée:

- la gestion des investissements (i.e. gestion du portefeuille et gestion des risques);
- l'administration;
- la commercialisation;
- les activités liées aux actifs d'un FIA.

Votre demande d'agrément est sollicitée dans le cadre des fonds d'investissement alternatifs avec les stratégies d'investissements énumérées ci-après :

- "Hedge funds";
- "Fund of funds";
- "Commodity funds";
- "Equity funds";
- "Fixed income funds";
- "Infrastructure funds";
- "Mixed funds".

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

En conclusion de l'instruction du dossier qui a été communiqué à l'appui de la demande susmentionnée, la Commission de Surveillance du Secteur Financier a décidé d'agréer la société de gestion sous rubrique pour les activités et les stratégies d'investissement précitées avec effet au 31 janvier 2014.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER



Volker SAUER
Attaché de direction



Simone DELCOURT
Directeur